



**Question orale de Mme Isabelle Moinnet, Députée,
à M. Jean-Claude Marcourt, Vice-Président, Ministre de l'Enseignement supérieur,
de la Recherche et des Médias**

Objet : La diffusion des productions wallonnes et bruxelloises sur nos chaînes belges francophones.

Monsieur le Ministre,

D'après un article publié récemment dans le journal « Le Soir », à peine deux heures de programmes par jour de nos chaînes francophones belges sont développées par des producteurs indépendants wallons ou bruxellois.

Un constat que pose également TV PROD, l'Union Professionnelle des Producteurs TV de Wallonie et de Bruxelles, qui chiffre à 2.1 heures par jour ses productions sur les chaînes belges francophones.

En comparaison avec la Flandre et nos voisins français, la Fédération Wallonie-Bruxelles affiche un moindre taux de productions propres. En effet, la Flandre atteint 5.12 heures par jour de productions flamandes et la France 13.2 heures par jour de productions françaises, soit respectivement 1869 et 4870 heures par an, contre 766 heures pour la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Economiquement, notre production indépendante représente environ 17 millions d'euros par an, contre 200 millions pour les producteurs flamands. TV PROD parle ainsi d'une « région sous-développée en matière de production télévisée ».

Monsieur le Ministre,

- Confirmez-vous les chiffres avancés par le journal Le Soir et TV PROD ?
- Que mettez-vous en place pour développer notre production télévisée francophone et favoriser sa diffusion sur nos chaînes ?
- Quelle marge de manœuvre l'Union européenne nous laisse-t-elle encore pour promouvoir la diffusion de nos productions sur nos chaînes sans entrave à la concurrence?

Je vous remercie d'avance pour votre réponse.

Isabelle Moinnet